

cndp

Commission nationale
du **débat public**

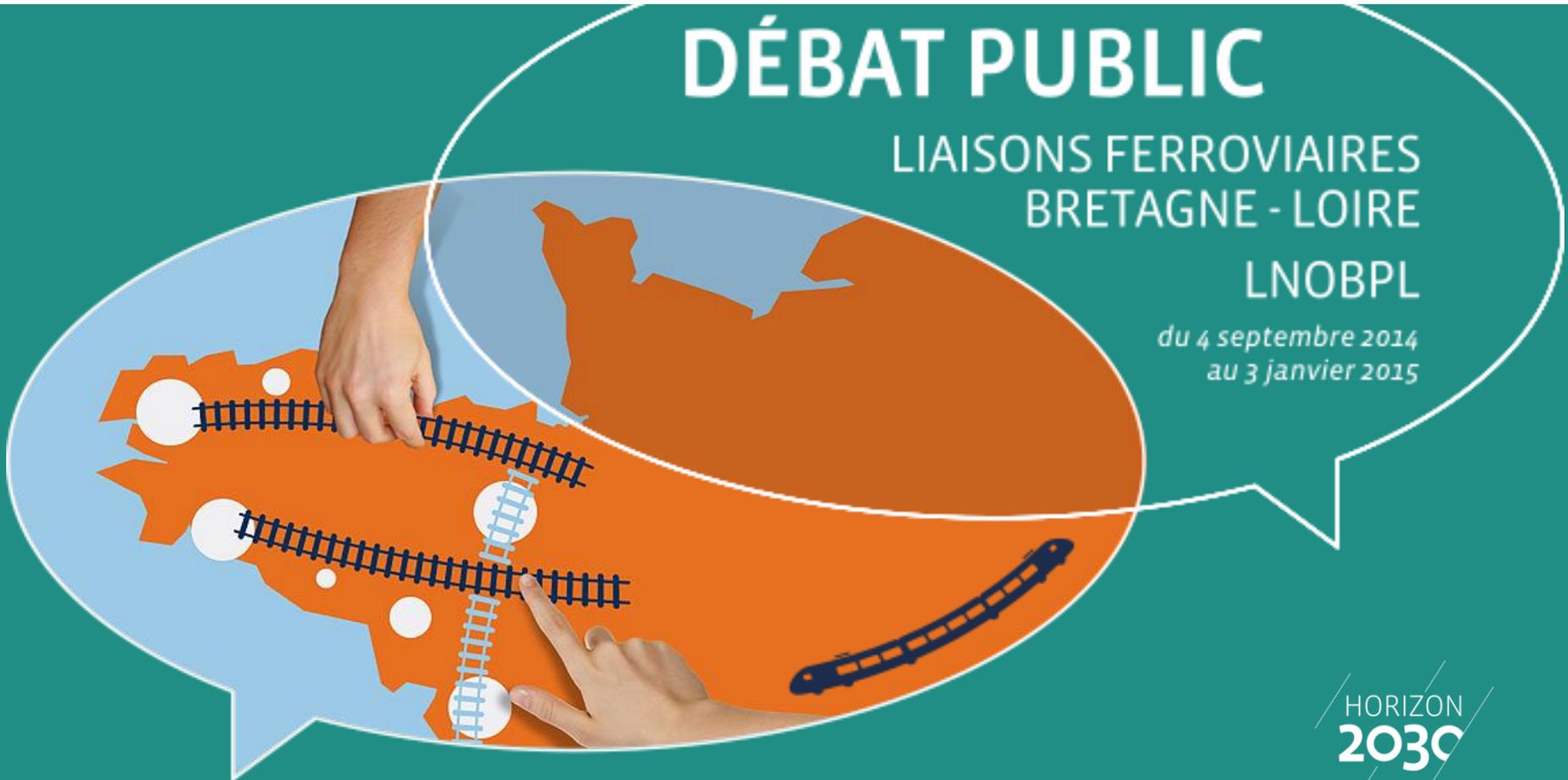
Vous donner la parole
et la faire entendre.

DÉBAT PUBLIC

LIAISONS FERROVIAIRES
BRETAGNE - LOIRE

LNOBPL

*du 4 septembre 2014
au 3 janvier 2015*



HORIZON
2030

cndp Commission nationale
du **débat public**

**Vous donner la parole
et la faire entendre.**

Réunion publique

Jeudi 27 novembre 2014

Nantes



Mr Fabrice ROUSSEL

Vice-président Nantes Métropole



Olivier GUERIN

Président de la CPDP



Les textes sur le débat public

| La loi Barnier du 2 février 1995

- Création de la Commission nationale du débat public

| La Convention d'Aarhus :

- Les Etats signataires « garantissent les droits d'accès à l'information sur l'environnement, de participation du public au processus décisionnel (...) en matière d'environnement »

| La Charte de l'environnement du 1er mars 2005 :

- Le droit d'être informé et de participer aux décisions publiques ayant une incidence sur l'environnement est inscrit, dans la Constitution

| Le code de l'environnement :

- « La Commission Nationale du Débat Public, autorité administrative indépendante, est chargée de veiller au respect de la participation du public au processus d'élaboration des projets d'aménagement ou d'équipement d'intérêt national »

Le débat public

- | **Le débat public** est animé par une commission particulière dont les membres sont **indépendants et neutres**.
- | **Le débat public :**
 - Porte sur l'**opportunité**, les **objectifs** et les **caractéristiques principales** du projet
 - Se déroule **en amont** de la décision du maître d'ouvrage
- | **Le débat public permet à chacun :**
 - De s'informer sur le projet
 - D'exprimer des avis, critiques et suggestions

| **Trois principes** régissent le débat :

- **La transparence** : toute l'information sur le projet est disponible. La CPDP veille à ce que le maître d'ouvrage apporte une réponse précise et complète à toutes les questions
- **L'équivalence** : chacun peut s'exprimer, la CPDP veille à ce que chacun puisse le faire dans les mêmes conditions
- **L'argumentation** : le débat n'est pas un sondage ou un référendum. Les positions, pour ou contre le projet ou des variantes, doivent être argumentées

Les suites du débat public

- | **Dans les deux mois** de la fin du débat qui dure jusqu'au 3 janvier 2015, la CPDP publie un rapport qui rend compte des questions et avis exprimés au cours du débat
- | Neutre, elle ne donne pas d'avis
- | Le président de la CNDP publie le bilan du débat

L'évaluation du débat public

- | Pour l'amélioration des dispositifs de débat public, la CNDP procède à une **évaluation des moyens d'information et de participation** mis en œuvre.
- | Des **questionnaires** vous ont été remis à votre entrée dans la salle
- | Vous pourrez aussi apporter votre appréciation **sur Internet**
- | Nous vous remercions de participer à cette évaluation qui est anonyme.

L'organisation du débat de ce soir

- | D'abord la **présentation du projet par RFF**
- | Ensuite, la **liaison Nantes-Rennes**, et l'**expertise complémentaire** sur cette liaison sans passage par l'aéroport de Notre-Dame-des-Landes.
- | Pour chaque thème, un premier temps de **questions** (1min), avant les **avis** (3min maximum).
- | Les questions qui ne pourront pas être traitées ce soir seront discutées lors d'une **seconde réunion-atelier**, ouverte à tous, le **9 décembre** dans cette même salle.
- | Le débat a également lieu sur **Internet** : <http://lnobpl.debatpublic.fr>

Comment participer au débat de ce soir ?

>> *Le temps des questions*

| Questions orales

- 1 minute maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

| Questions écrites

- Rédigez votre question sur le formulaire disponible
- Et remettez le aux hôtesse

Il sera répondu **sur Internet** aux questions qui ne pourront pas être traitées ce soir.

Comment participer au débat de ce soir ?

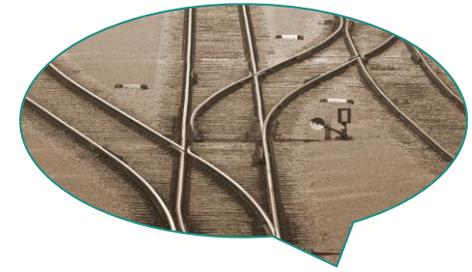
>> *Les avis et interventions*

| Depuis la salle

- 3 minutes maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

La liaison Nantes – Rennes

| **Présentation thématique** du projet par RFF sur la **liaison Nantes - Rennes**



| Claude ABRAHAM, Jean DETERNE, Pierre ROUSSEL, Michel SAVY



| Présentation des **expertises complémentaires** des projets d'aménagements des **liaisons ferrées Rennes-Nantes**



Comment participer au débat de ce soir ?

>> *Le temps des questions*

| Questions orales

- 1 minute maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

| Questions écrites

- Rédigez votre question sur le formulaire disponible
- Et remettez le aux hôtesse

Il sera répondu **sur Internet** aux questions qui ne pourront pas être traitées ce soir.

Comment participer au débat de ce soir ?

>> *Les avis et interventions*

| Depuis la salle

- 3 minutes maximum
- Merci de vous présenter
- Ne pas dépasser **le temps de parole**

Le débat sur Internet (depuis le 4/09)

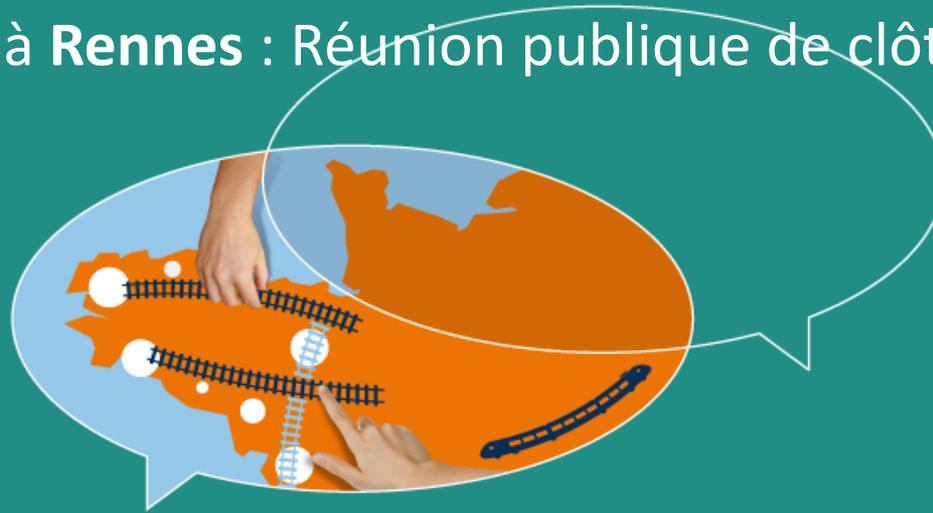
- | **12 788 visiteurs uniques, sur un total de 20 027**
- | **61 avis et 36 commentaires sur le forum de discussion**
- | **122 questions, 88 réponses, et 8 commentaires**
- | **34 points de vue (13 contributions et 21 cahiers d'acteurs)**
- | **933 amis sur Facebook, 226 abonnés sur Twitter**

Rendez-vous aux prochaines réunions publiques :

Le 2 décembre à Rennes : « *Rennes-Nantes - Rentabilité socio-économique et financement* »

Le 9 décembre à Nantes : « Liaisons nouvelles et les Pays de la Loire »

Le 16 décembre à Rennes : Réunion publique de clôture



Et sur le site Internet du débat public !

Merci de nous remettre les questionnaires d'évaluation

<http://lnobpl.debatpublic.fr>



Merci de votre attention